

RAPPORT D' ACTIVITE 2006 DU REGIME DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE

SIMULEZ VOS COTISATIONS

Le simulateur de cotisations du site www.cipav-berri.org : un outil de vérification de la cotisation 2007 qui vous est réclamée (hors régularisation).

SIMULEZ VOTRE RETRAITE

Quel sera le montant de votre retraite ?

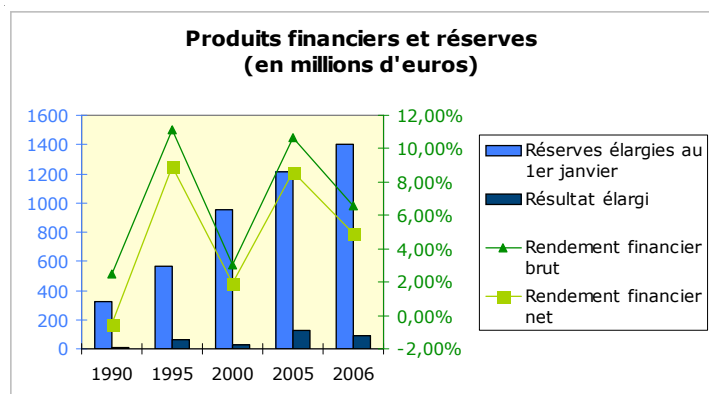
A l'aide du simulateur du site www.cipav-berri.org, découvrez, en quelques clics, le montant que vous toucherez annuellement à l'âge de la retraite.

LES RESULTATS DE GESTION

La retraite complémentaire est un régime par répartition qui dispose de réserves importantes : en plus des cotisations, les produits financiers dégagés par les réserves déterminent les conditions de l'équilibre financier à long terme du régime. Les réserves élargies de la CIPAV s'élèvent à 1,56 milliards d'euros ce qui équivaut à un peu plus de 11 années de prestations.

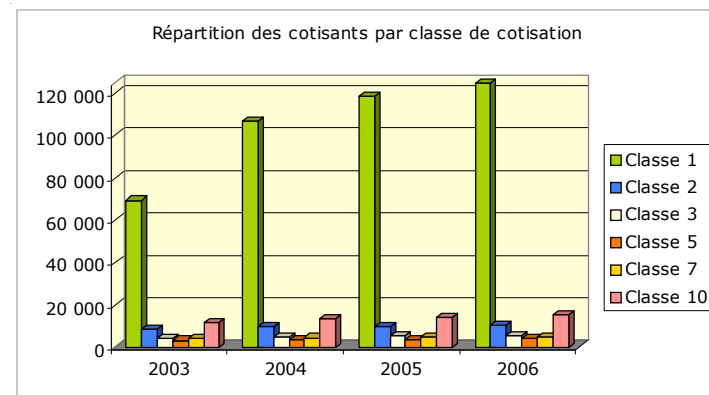
Equilibre financier de la retraite complémentaire CIPAV		
	2003	2006
Solde technique	18,02	68,52
Solde financier élargi	70,21	92,41
Solde des transferts	29,31	3,43
Solde global	117,54	164,36
Réserves élargies au 31 décembre (y compris les plus values)	1 027,88	1 563,53
	En millions d'euros	

Produits financiers et réserves



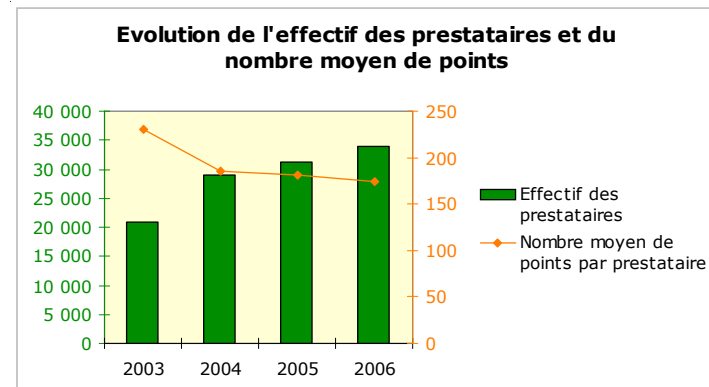
Les cotisations

En 2005, la CIPAV a enregistré plus de 155 000 cotisants. Les cotisants de la classe 1 sont les plus nombreux ; ils représentent environ 74 % de l'ensemble des cotisants. Les revenus des cotisants de la CIPAV sont très hétérogènes et restent majoritairement faibles. Par ailleurs, les cotisants des classes 7 et 10 représentent seulement 12 % de l'ensemble des cotisants et versent plus de 60 % des cotisations du régime de retraite complémentaire. Les adhérents ont des revenus faibles, cotisent peu et génèrent par contre des frais de gestion conséquents.



Les retraites

L'année 2004 a vu l'intégration des adhérents de la CREA, adhésion qui s'est traduite non seulement par une augmentation très forte du nombre de prestataires mais aussi par une baisse du montant moyen des prestations. Les prestations sociales versées sont passées de 132,89 millions d'euros en 2003 à 140,15 millions d'euros en 2006, soit une augmentation de 5,5 %. Cette progression, moindre que celle des effectifs, traduit l'effet de la diminution du nombre moyen de points. Toutefois, cette progression se situe à 3,9 % de plus que la revalorisation du point de retraite.



L'équilibre technique

Retraites / Cotisations

Les prestations sociales versées sont passées de 132,89 millions d'euros en 2005 à 140,15 millions d'euros en 2006, soit une augmentation de 5,5 %.

Cette progression, moindre que celle des effectifs, traduit l'effet de la diminution du nombre moyen de points. Toutefois, cette progression se situe à 3,9 % de plus que la revalorisation du point de retraite.

Les cotisations de l'exercice 2006 ont certainement progressé de plus de 10% par rapport à 2005 dont 6,9% s'expliquent par la revalorisation du point. L'augmentation en volume des cotisations est donc de l'ordre de 4 %, alors que les prestations ont évolué en volume de 4,4%.

Ainsi donc, la CIPAV est confrontée à une détérioration structurelle de 0,4% par an.

Le rendement technique

Quelle évolution ?

Le tableau suivant montre une évolution de la valeur d'acquisition du point plus rapide que l'évolution de la valeur de service. Le rendement technique du régime, c'est-à-dire le rapport de la valeur de service à la valeur d'achat, décroît régulièrement tout au long de la période. Par rapport à 2004, la valeur du point cotisé 2007 a progressé de 20 % et passe de 180 € à 216 €. Parallèlement à cela, la valeur de service du point est passée de 23 € à 23,95 € soit une augmentation de 4,1 %. Le rendement s'établit à 11,1% en 2007 alors qu'il était de 20 % en 1993 et de 15,3 % en

2001. Ce taux est encore important relativement aux taux pratiqués par l'AGIRC (6,8%) et l'ARRCO (6,9%). L'inverse du rendement est la durée de retraite nécessaire pour récupérer ses cotisations : au bout de 9 ans de retraite, le prestataire récupère entièrement ses cotisations. Cette opération reste intéressante compte tenu de l'espérance de vie à 65 ans, actuellement de plus de vingt ans, et du fait que le versement de la pension est souvent prolongé par l'attribution d'une pension de réversion. Elle le serait encore, même avec des rendements très inférieurs.

	Evolution de la valeur du point		
	Valeur d'achat	Valeur de service	Rendement
1995	107 €	21,28 €	19,80%
2000	139 €	22,41 €	16,10%
2005	189 €	23,46 €	12,40%
2007	216 €	23,95 €	11,10%

COMBIEN DE RETRAITÉS À LA CIPAV ?

EN 2005, LA CIPAV COMPTAIT 31 288 RETRAITÉS (24 953 RETRAITÉS DE DROITS PROPRES ET 6 335 VEUFs ET VEUFES)

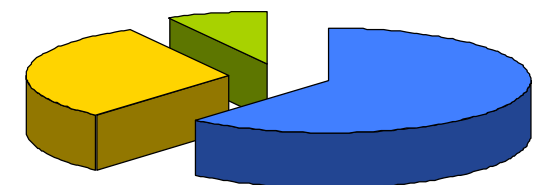
EN 2006, ELLE COMPTAIT 33 930 RETRAITÉS (26 372 RETRAITÉS DE DROITS PROPRES ET 6 558 VEUFs ET VEUFES)

Les nouveaux retraités en 2006

2 433 demandes de retraite complémentaire traitées en 2006.

Plus de 50 % des liquidations se font après 65 ans

Age de départ en retraite en 2006



■ 65 ans et au-delà
 ■ Entre 60 et 65 ans avec coefficient d'anticipation
 ■ Entre 60 et 65 ans sans coefficient d'anticipation

LE REGIME DE L'INVALIDITE-DECES EN CHIFFRES

Zoom sur le GIP - Info Retraite

LES PRESTATIONS DU REGIME INVALIDITÉ-DÉCÈS

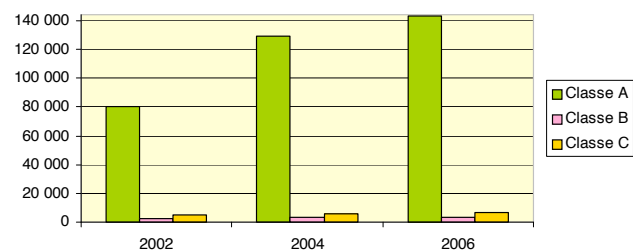
EN 2006, TOUTES PRESTATIONS CONFONDUES,
LE RÉGIME A VERSÉ 8,20 MILLIONS D'EUROS.



Les cotisations

Etes-vous prévoyants ?

Répartition des cotisants par classe de cotisation -
Régime invalidité-décès -

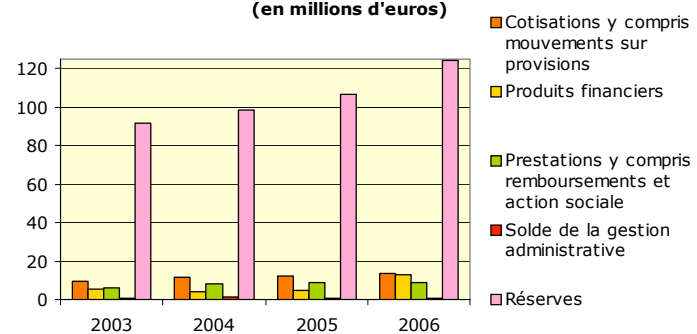


Le régime présente 3 classes de cotisations désignées par les lettres A, B et C. La classe est optionnelle. Le montant de la cotisation en classe A est fixé chaque année sur proposition du conseil d'administration de la CIPAV. Le montant de la cotisation annuelle n'a pas été revalorisé depuis 1992, alors que le montant des prestations augmente de façon régulière. Le nombre de cotisants est en progression continue depuis l'année 2000. Les cotisants en classe A sont les plus nombreux. Ils représentent en 2005 environ 95 % de l'en-

semble des cotisants. Cela s'explique par la liberté de choix de la classe accordée aux cotisants ainsi que par les revenus faibles des cotisants. Remarquons que les adhérents qui choisissent la classe C représentent environ le tiers de ceux qui cotisent en classe 10. Si les effectifs des cotisants au sein des autres classes restent stables et ne représentent que 5% de l'ensemble des cotisants, les bénéficiaires de capitaux décès au sein de ces classes s'élèvent à environ 15 % de l'ensemble des bénéficiaires.

LES RESULTATS DE GESTION

Résultats de gestion du régime invalidité-décès
(en millions d'euros)



Information globale sur la retraite

Le GIP - Info Retraite

La loi du 21 août 2003, portant réforme des retraites, a institué le droit individuel à l'information sur les retraites et créé le GIP-Info Retraite.

Les organismes de retraite se coordonnent, par l'intermédiaire du GIP pour constituer puis diffuser, aux assurés, une information globale.

Tous les 5 ans, vous recevrez directement chez vous, sans démarche de votre part, un relevé de situation individuelle récapitulatif :

- votre carrière
- les organismes de retraite auxquels vous avez cotisé
- le nombre de trimestres validés par le ou les régimes de base
- le nombre de points de retraite obtenus auprès des régimes de retraite complémentaire.

A ceci s'ajoutera, pour les plus de 50 ans, une estimation des montants de vos différentes retraites.

Cette information sera envoyée progressivement, dès cette année, génération par génération, selon le calendrier ci-contre*.
* sous réserve de ne pas avoir liquidé l'une de vos retraites.

Année de naissance	Année de réception du relevé de votre situation
1949 1957	2007
1950 1951 1958 1963	2008
1952 1953 1959 1964 1969	2009
1954 1955 1960 1965 1970 1975	2010
1951 1956 1961 1966 1971 1976	2011



Chers Adhérents et Chers Maîtres,

Infos

Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance et d'Assurance Vieillesse



CIPAV
21, rue de Berri
75403 Paris cedex 08
Tél. 01 44 95 68 20